

**Action pour la Promotion de la Santé de la Mère et de
l'Enfant (APSME)**

Rapport d'audit indépendant sur le rapport financier (en USD)

Exercice clos le 31 décembre 2018

Actions pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME-

OPINION

Nous avons effectué l'audit du rapport financier de l'ONG APSME comprenant le tableau des ressources et emplois pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, ainsi que les notes décrivant les principes comptables et présentant une analyse détaillée et explicative de principaux soldes.

A notre avis, le rapport financier ci-joint donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des ressources et des dépenses au 31 décembre 2018, ainsi que des opérations de l'ONG APSME pour l'exercice clos à cette date, conformément au principe de leur présentation décrit à la Note 2.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du projet conformément aux règles de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION D'APSME POUR LE RAPPORT FINANCIER

La direction de l'ONG APSME est responsable de la préparation du rapport financier, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation du rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport financier, c'est à la direction d'APSME qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'activités, sauf si la direction a l'intention de l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il lui incombe également la responsabilité de surveiller le processus d'informations financières.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT RELATIVES A L'AUDIT DU RAPPORT FINANCIER

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

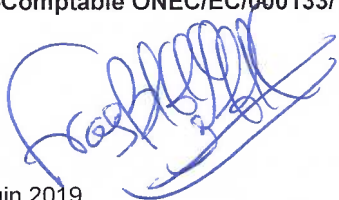
- nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non

dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu du rapport financier et apprécions si le rapport financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le secrétariat exécutif du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser ses activités.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Francis NKUMBA
Réviseur-Comptable IRC 051/2011
Expert-Comptable ONEC/EC/000133/16



Le 18 juin 2019

Francis NKUMBA
Réviseur - Comptable IRC
N° 051/2011

SOMMAIRE

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES	4
1. Informations Générales.	5
1.1. Cadre Juridique et Activités de l'entité	5
1.2. Organisation de APSME	5
3. Compléments d'Information sur les Etats Financiers	7
3.1. Les ressources	7
3.2. Emplois projets Fonds Mondial Tuberculose et VIH	7
3.3. Emplois projet CCC- Commodity, Chain and Care	8
3.4. Dépenses réalisées sur fonds propres APSME	9

Actions pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant- APSME

Exercice clos le 31 décembre 2018

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

(Exprimés en dollars américains - USD)

Ressources	NOTE	31/12/2018	31/12/2017
Financement Fonds Mondial via Caritas Congo Asbl		18 647	100 183
Financement Fonds Mondial via Cordaid		340 421	0
Financement propres APSME		33 234	36 892
Financement UNESCO			20 987
Financement UNFPA			38 378
Financement gouvernement hollandais-projet 3C		231 062	335 786
Financement UNFPA- projet CERF/réponse aux VBG			171 191
Financement UNFPA-projet CERF/assistance à Kananga			85 751
Financement UNFPA-projet Emergency Fonds Tanganyika			122 788
<i>Total des ressources</i>	3.1	623 364	911 956
Emplois			
Emplois projet Fonds Mondial Tuberculose et VIH	3.2	322 460	98 735
Emplois projet UNESCO			20 987
Emplois projet UNFPA			38 378
Emplois projet 3C	3.3	231 062	335 786
Emplois projet UNFPA CERF/ réponse aux VBG			171 191
Emplois projet UNFPA CERF/ assistance à Kananga			85 751
Emplois projet UNFPA Emergency Fonds Tanganyika			122 782
Dépenses réalisées sur fonds propres APSME	3.4	33 004	25 824
<i>Total des emplois</i>		586 526	899 435
SOLDE DE LA TRESORERIE		36 838	12 521

Les notes aux comptes de 1 à 3.4 font partie intégrante des états financiers.

1. INFORMATIONS GENERALES.

1.1. CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITES DE L'ENTITE

Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME en sigle, est une Association Sans But Lucratif créée en date du 24 mars 2013 et notarié à l'Office Notarial de la ville de Kinshasa/Mont-Amba. APSME a pour objectif principal de promouvoir la santé de la mère et de l'enfant. Elle tire ses ressources grâce au financement de ses membres, ainsi qu'à travers la réalisation des divers projets de santé financés par des bailleurs nationaux et internationaux, principalement le Fonds Mondial, l'UNESCO, l'UNFPA, du gouvernement Hollandais et autre. Pour assurer sa gestion, l'Organisation dispose d'un siège situé à Kinshasa sur l'avenue Tumba n°2222 bis dans la commune de Lemba. Conformément aux articles 5, 7 et 8 de ses statuts, l'organisation exerce ses activités sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, principalement à Kinshasa et prioritairement dans les régions à forte densité humaine où prévaut la précarité. Elle peut intervenir dans le monde entier dans le cadre d'un partenariat ou par voie de représentation. Elle est créée pour une durée indéterminée.

L'objectif général de l'organisation est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population en général, de la mère et de l'enfant en particulier. Les objectifs spécifiques de l'organisation sont les suivants :

- Initier les actions de mobilisation sociale à travers l'information et la sensibilisation, la lutte contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA, la promotion de l'utilisation des méthodes contraceptives et services sanitaires de la mère et de l'enfant ;
- Renforcer les capacités des prestataires et de la population pour une appropriation des actions de lutte contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA, la promotion de de l'utilisation des méthodes contraceptives et services sanitaires de la mère et de l'enfant ;
- Coordonner les interventions suivant les normes établies et en synergie avec d'autres partenaires œuvrant dans les mêmes domaines.

Pour réaliser ses objectifs, APSME dispose des stratégies qui se déclinent comme suit :

- mise en place des initiatives favorisant l'amélioration de la santé ;
- créer un cadre de collaboration avec les partenaires ;
- assurer l'encadrement et la formation de diverses associations.

1.2. ORGANISATION DE APSME

Conformément à l'article son statut et règlement intérieur, APSME est composée de quatre organes :

1. l'Assemblée Générale;
2. le comité directeur ou la coordination ;
3. la commission des finances ;
4. la logistique.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'ONG Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME enregistre ses transactions suivant les règles de la comptabilité de trésorerie (cash basis). Elle tient sa comptabilité sur MS Excel. Les ressources de l'ONG sont constituées des financements reçus de ses partenaires. Les autres revenus de l'ONG APSME sont constitués des cotisations de ses membres. Elles sont enregistrées en comptabilité lors de leur transfert dans le compte bancaire. Les emplois liés à l'activité de l'ONG sont comptabilisés au moment du décaissement.

La gestion financière et comptable de l'ONG est assurée au quotidien par le Comptable sous la supervision du Coordonnateur de l'ONG APSME.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS

3.1. LES RESSOURCES

Cette rubrique se présente comme suit :

Ressources	31/12/2018
Financement Fonds Mondial via Caritas Congo Asbl	18 647
Financement Fonds Mondial via Cordaid	340 421
Financement propres APSME	33 234
Financement gouvernement hollandais-projet 3C	231 062
Total des ressources	623 364

- Financement Fonds Mondiale via Caritas Congo : il s'agit du solde restant pour la réalisation des dépenses de clôture du projet Tuberculose dont APSME exécuté en qualité de Sous Récipiendaire de Caritas Congo (Principal Récipiendaire) ;
- Financement Fonds Mondiale via Cordaid : il s'agit des fonds reçus par APSME en sa qualité de Sous Récipiendaire du Projet COD-C-CORDAID à travers l'appui du Fonds Mondial NMF2 pour la mise en œuvre les activités de lutte contre le VIH et la tuberculose dans 14 Zones de Santé (Kamina, Baka, Bukama, Malemba, Kinkonja, Kabongo, Kabondo Dianda, Songa, Kanyama, Kayamba, Mulongo, Mukanga, Kitenge, Lwamba). Cette subvention comporte les modules tels que la prévention, le traitement, la prise en charge, la tuberculose multi-résistante, la prévention de la transmission de la mère et de l'enfant, la gestion de la subvention, la gestion des approvisionnements et stock, le soutien et la coordination ;
- Financement gouvernement hollandais- projet 3C : il s'agit des fonds reçus pour la réalisation du projet Commodity, Chain and Care au Nord Kivu et Sud Kivu.
- Autofinancement APSME : il s'agit des ressources générées par APSME sur les projets créés par cette dernière. Ces ressources se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Projet "centre hospitalier"	4 882
Projet "centre informatique"	3 059
Projet transport "taxi"	17 218
Immobilier "centre d'accueil"	8 075
Total	33 234

3.2. EMPLOIS PROJETS FONDS MONDIAL TUBERCULOSE ET VIH

Cette rubrique enregistre les dépenses effectuées dans le cadre des projets financés par le Fonds Mondial par l'entremise de Caritas Congo ONG, Principal Récipiendaire du projet Tuberculose et Cordaid, Principal Récipiendaire du Projet Tuberculose-VIH. Les détails de ces dépenses pour l'exercice 2018 se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Projet VIH TB NMF2	
Assurer un soutien financier aux RECO et aux OAC pour l'accompagnement des malades à domicile (DOT communautaire TB, récupération de perdus de vue TB et VIH, rappel des examens de contrôle TB et VIH, transport des échantillons de contrôle collectés TB et VIH, soutien psychologique, etc.) et éducation sanitaire dans les CSDT.	9 600
Organiser 4 réunions de concertation provinciale trimestrielles par an entre la communauté, les DPS/CPLT et autres parties prenantes durant les 3 années au niveau provincial	215
Organiser le suivi hebdomadaire des malades TBMR irréguliers au traitement (16% des cas)	159
Coûts de transport mensuel des médicaments du niveau des 179 Zones de Santé (ZS) vers 1790.05 Structures de Santé (SS) NO MALARIA	32 160
Assurer les frais des visites à domicile pour la recherche des femmes enceintes, allaitantes positives et enfants exposés perdus de vue	1 440
Assurer les frais de déplacement à 10620 mères mentors pour l'accompagnement psychosocial, la rétention et l'adhérence des femmes enceintes et allaitantes VIH+ dans 3540 groupes de support dans les 3540 maternités	4 320
Assurer les frais de 35400 communications téléphoniques de 300 unités par mois pour le rappel des RDV des femmes enceintes et allaitantes séropositives ainsi pour leurs enfants	192
Renforcer/ appuyer l'implication des organisations à base communautaire pour la récupération des perdus de vue et l'intensification de l'accès à la mesure de la charge virale et l'EID par l'organisation des réunions des communautaires dans les FOSA et les visites de récupérations des perdus de vue et des rendez-vous manqués pour le prélèvement de la charge virale et l'EID	600
Organiser une fois par semestre les rencontres d'échange d'expérience des bonnes pratiques entre les OAC des PVV+ dans les 354 ZS	1 440
Ressources humaines du SR (Générique)	130 764
Appui au fonctionnement SR (Générique)	26 336
Assurer les missions de suivi SR	41 333
Renforcer le soutien nutritionnel et le transport aux 3535 malades TBPR	28 290
Avances à justifier	26 964
<i>Sous total projet VIH TB NMF2</i>	<i>303 813</i>
Projet TB NMF1	
Organiser 12 Visites suivi des animateurs communautaires	1 264
Contribution aux fonctionnements	3 420
Assurer le paiement de Salaire du personnel	13 574
Autres coûts/Frais Bancaires	388

<i>Sous total projet VIH TB NMF2</i>	18 647
Total projets Fonds Mondial	322 460

3.3. EMPLOIS PROJET CCC- COMMODITY, CHAIN AND CARE

Ces dépenses se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Renforcer la capacité de 8 FOSA de référence et 16 FOSA de base pour intégrer la prise en charge médicale et psychosociale	30 983
Doter les 24 Maisons d'écoute/Espaces psychosociaux intégrées dans les 24 FOSA ciblées en équipements et matériels de services ainsi que des fournitures de bureau	60 000
Assurer les soins médicaux et psychosociaux intégrés à 2454 survivants de VSBG: Frais de suivi des cas dans les familles et la communauté	6 399
Assurer les soins médicaux et psychosociaux intégrés à 2454 survivants de VSBG : Paiement de la prime mensuelle de motivation à 48 agents psychosociaux et 4 psychologues cliniciens	62 400
Mettre en place et soutenir les comités locaux des vigilants pour lutter contre les VSBG au niveau communautaire	3 600
Mettre en place et soutenir les réseaux de garçons pour lutter contre les VSBG dans les deux provinces (RAJECOPOD Nord et Sud Kivu)	5 000
Intégrer des services adaptés aux jeunes dans les 8 HGR des 8 zones de santé cible du projet : transport et prime mensuels de 8 animateurs : APSME Nord et Sud-Kivu	7 680
Réinsertion socio-économique	50 000
Ressources humaines (Générique)	4 000
Appui au fonctionnement SR (Générique)	1 000
Total	231 062

Ce projet financé par le Royaume du Pays-Bas à travers UNFPA via la Caritas Congo, il consistait à mettre en œuvre les activités de résilience communautaire, l'offre de service de prise en charge aux survivants de Violences Sexuelle et Basées sur le Genre et le One Stop Center au Nord et Sud Kivu. Ce projet est mis en œuvre dans 12 structures sanitaires de 4 Zones de Santé de la province du Sud Kivu. Il s'agit des Zones de Santé de Lemera (Nyamutiri, HGR Lemera et CSR Luvungi), Kamituga (HGR Kamituga, Isopo et Kibe), Katana (Fomulac, Ishugi et Izimero) et Walungu (Ikoma, Mulamba et Luhala).

3.4. DEPENSES REALISEES SUR FONDS PROPRES APSME

Cette rubrique enregistre les dépenses réalisées par :

Désignation	31/12/2018
Projet d'appui à la scolarisation des élèves et étudiants	8 500
Rémunérations et autres charges du personnel	21 650
Autres	2 854
Total	33 004

- En 2018, 9 étudiants et 1 élève ont bénéficié d'un kit de scolarité dont le montant revient à 8500 USD. Ce kit est constitué de frais de minerval, mémoire/défenses, syllabus et autres. Sur les 10 étudiants et élèves enregistrés, 3 ont achevé leurs études universitaires (communication, droit et épidémiologie) ;
- Les rémunérations et autres charges du personnel concerne le paiement de salaires des agents non pris en charge totalement ou partiellement par les bailleurs lors de la réalisation des différents projets, les soins médicaux ainsi que d'autres charges du personnel.

**Action pour la Promotion de la Santé de la Mère et de
l'Enfant (APSME)**

Rapport d'audit indépendant sur le rapport financier (en USD)

Exercice clos le 31 décembre 2018

Actions pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME-

OPINION

Nous avons effectué l'audit du rapport financier de l'ONG APSME comprenant le tableau des ressources et emplois pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, ainsi que les notes décrivant les principes comptables et présentant une analyse détaillée et explicative de principaux soldes.

A notre avis, le rapport financier ci-joint donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des ressources et des dépenses au 31 décembre 2018, ainsi que des opérations de l'ONG APSME pour l'exercice clos à cette date, conformément au principe de leur présentation décrit à la Note 2.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du projet conformément aux règles de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION D'APSME POUR LE RAPPORT FINANCIER

La direction de l'ONG APSME est responsable de la préparation du rapport financier, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation du rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport financier, c'est à la direction d'APSME qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'activités, sauf si la direction a l'intention de l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il lui incombe également la responsabilité de surveiller le processus d'informations financières.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT RELATIVES A L'AUDIT DU RAPPORT FINANCIER

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non

dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu du rapport financier et apprécions si le rapport financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le secrétariat exécutif du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser ses activités.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Francis NKUMBA
Réviseur-Comptable IRC 051/2011
Expert-Comptable ONEC/EC/000133/16

Le 18 juin 2019

Francis NKUMBA
Réviseur - Comptable IRC
N° 051/2011

SOMMAIRE

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES	4
1. Informations Générales.	5
1.1. Cadre Juridique et Activités de l'entité	5
1.2. Organisation de APSME	5
3. Compléments d'Information sur les Etats Financiers	7
3.1. Les ressources	7
3.2. Emplois projets Fonds Mondial Tuberculose et VIH	7
3.3. Emplois projet CCC- Commodity, Chain and Care	8
3.4. Dépenses réalisées sur fonds propres APSME	9

Actions pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant- APSME

Exercice clos le 31 décembre 2018

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

(Exprimés en dollars américains - USD)

Ressources	NOTE	31/12/2018	31/12/2017
Financement Fonds Mondial via Caritas Congo Asbl		18 647	100 183
Financement Fonds Mondial via Cordaid		340 421	0
Financement propres APSME		33 234	36 892
Financement UNESCO			20 987
Financement UNFPA			38 378
Financement gouvernement hollandais-projet 3C		231 062	335 786
Financement UNFPA- projet CERF/réponse aux VBG			171 191
Financement UNFPA-projet CERF/assistance à Kananga			85 751
Financement UNFPA-projet Emergency Fonds Tanganyika			122 788
<i>Total des ressources</i>	3.1	623 364	911 956
Emplois			
Emplois projet Fonds Mondial Tuberculose et VIH	3.2	322 460	98 735
Emplois projet UNESCO			20 987
Emplois projet UNFPA			38 378
Emplois projet 3C	3.3	231 062	335 786
Emplois projet UNFPA CERF/ réponse aux VBG			171 191
Emplois projet UNFPA CERF/ assistance à Kananga			85 751
Emplois projet UNFPA Emergency Fonds Tanganyika			122 782
Dépenses réalisées sur fonds propres APSME	3.4	33 004	25 824
<i>Total des emplois</i>		586 526	899 435
SOLDE DE LA TRESORERIE		36 838	12 521

Les notes aux comptes de 1 à 3.4 font partie intégrante des états financiers.

1. INFORMATIONS GENERALES.

1.1. CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITES DE L'ENTITE

Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME en sigle, est une Association Sans But Lucratif créée en date du 24 mars 2013 et notarié à l'Office Notarial de la ville de Kinshasa/Mont-Amba. APSME a pour objectif principal de promouvoir la santé de la mère et de l'enfant. Elle tire ses ressources grâce au financement de ses membres, ainsi qu'à travers la réalisation des divers projets de santé financés par des bailleurs nationaux et internationaux, principalement le Fonds Mondial, l'UNESCO, l'UNFPA, du gouvernement Hollandais et autre. Pour assurer sa gestion, l'Organisation dispose d'un siège situé à Kinshasa sur l'avenue Tumba n°2222 bis dans la commune de Lemba. Conformément aux articles 5, 7 et 8 de ses statuts, l'organisation exerce ses activités sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, principalement à Kinshasa et prioritairement dans les régions à forte densité humaine où prévaut la précarité. Elle peut intervenir dans le monde entier dans le cadre d'un partenariat ou par voie de représentation. Elle est créée pour une durée indéterminée.

L'objectif général de l'organisation est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population en général, de la mère et de l'enfant en particulier. Les objectifs spécifiques de l'organisation sont les suivants :

- Initier les actions de mobilisation sociale à travers l'information et la sensibilisation, la lutte contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA, la promotion de l'utilisation des méthodes contraceptives et services sanitaires de la mère et de l'enfant ;
- Renforcer les capacités des prestataires et de la population pour une appropriation des actions de lutte contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA, la promotion de de l'utilisation des méthodes contraceptives et services sanitaires de la mère et de l'enfant ;
- Coordonner les interventions suivant les normes établies et en synergie avec d'autres partenaires œuvrant dans les mêmes domaines.

Pour réaliser ses objectifs, APSME dispose des stratégies qui se déclinent comme suit :

- mise en place des initiatives favorisant l'amélioration de la santé ;
- créer un cadre de collaboration avec les partenaires ;
- assurer l'encadrement et la formation de diverses associations.

1.2. ORGANISATION DE APSME

Conformément à l'article son statut et règlement intérieur, APSME est composée de quatre organes :

1. l'Assemblée Générale;
2. le comité directeur ou la coordination ;
3. la commission des finances ;
4. la logistique.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'ONG Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME enregistre ses transactions suivant les règles de la comptabilité de trésorerie (cash basis). Elle tient sa comptabilité sur MS Excel. Les ressources de l'ONG sont constituées des financements reçus de ses partenaires. Les autres revenus de l'ONG APSME sont constitués des cotisations de ses membres. Elles sont enregistrées en comptabilité lors de leur transfert dans le compte bancaire. Les emplois liés à l'activité de l'ONG sont comptabilisés au moment du décaissement.

La gestion financière et comptable de l'ONG est assurée au quotidien par le Comptable sous la supervision du Coordonnateur de l'ONG APSME.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS

3.1. LES RESSOURCES

Cette rubrique se présente comme suit :

Ressources	31/12/2018
Financement Fonds Mondial via Caritas Congo Asbl	18 647
Financement Fonds Mondial via Cordaid	340 421
Financement propres APSME	33 234
Financement gouvernement hollandais-projet 3C	231 062
Total des ressources	623 364

- Financement Fonds Mondiale via Caritas Congo : il s'agit du solde restant pour la réalisation des dépenses de clôture du projet Tuberculose dont APSME exécuté en qualité de Sous Récipiendaire de Caritas Congo (Principal Récipiendaire) ;
- Financement Fonds Mondiale via Cordaid : il s'agit des fonds reçus par APSME en sa qualité de Sous Récipiendaire du Projet COD-C-CORDAID à travers l'appui du Fonds Mondial NMF2 pour la mise en œuvre les activités de lutte contre le VIH et la tuberculose dans 14 Zones de Santé (Kamina, Baka, Bukama, Malemba, Kinkonja, Kabongo, Kabondo Dianda, Songa, Kanyama, Kayamba, Mulongo, Mukanga, Kitenge, Lwamba). Cette subvention comporte les modules tels que la prévention, le traitement, la prise en charge, la tuberculose multi-résistante, la prévention de la transmission de la mère et de l'enfant, la gestion de la subvention, la gestion des approvisionnements et stock, le soutien et la coordination ;
- Financement gouvernement hollandais- projet 3C : il s'agit des fonds reçus pour la réalisation du projet Commodity, Chain and Care au Nord Kivu et Sud Kivu.
- Autofinancement APSME : il s'agit des ressources générées par APSME sur les projets créés par cette dernière. Ces ressources se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Projet "centre hospitalier"	4 882
Projet "centre informatique"	3 059
Projet transport "taxi"	17 218
Immobilier "centre d'accueil"	8 075
Total	33 234

3.2. EMPLOIS PROJETS FONDS MONDIAL TUBERCULOSE ET VIH

Cette rubrique enregistre les dépenses effectuées dans le cadre des projets financés par le Fonds Mondial par l'entremise de Caritas Congo ONG, Principal Récipiendaire du projet Tuberculose et Cordaid, Principal Récipiendaire du Projet Tuberculose-VIH. Les détails de ces dépenses pour l'exercice 2018 se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Projet VIH TB NMF2	
Assurer un soutien financier aux RECO et aux OAC pour l'accompagnement des malades à domicile (DOT communautaire TB, récupération de perdus de vue TB et VIH, rappel des examens de contrôle TB et VIH, transport des échantillons de contrôle collectés TB et VIH, soutien psychologique, etc.) et éducation sanitaire dans les CSDT.	9 600
Organiser 4 réunions de concertation provinciale trimestrielles par an entre la communauté, les DPS/CPLT et autres parties prenantes durant les 3 années au niveau provincial	215
Organiser le suivi hebdomadaire des malades TBMR irréguliers au traitement (16% des cas)	159
Coûts de transport mensuel des médicaments du niveau des 179 Zones de Santé (ZS) vers 1790.05 Structures de Santé (SS) NO MALARIA	32 160
Assurer les frais des visites à domicile pour la recherche des femmes enceintes, allaitantes positives et enfants exposés perdus de vue	1 440
Assurer les frais de déplacement à 10620 mères mentors pour l'accompagnement psychosocial, la rétention et l'adhérence des femmes enceintes et allaitantes VIH+ dans 3540 groupes de support dans les 3540 maternités	4 320
Assurer les frais de 35400 communications téléphoniques de 300 unités par mois pour le rappel des RDV des femmes enceintes et allaitantes séropositives ainsi pour leurs enfants	192
Renforcer/ appuyer l'implication des organisations à base communautaire pour la récupération des perdus de vue et l'intensification de l'accès à la mesure de la charge virale et l'EID par l'organisation des réunions des communautaires dans les FOSA et les visites de récupérations des perdus de vue et des rendez-vous manqués pour le prélèvement de la charge virale et l'EID	600
Organiser une fois par semestre les rencontres d'échange d'expérience des bonnes pratiques entre les OAC des PVV+ dans les 354 ZS	1 440
Ressources humaines du SR (Générique)	130 764
Appui au fonctionnement SR (Générique)	26 336
Assurer les missions de suivi SR	41 333
Renforcer le soutien nutritionnel et le transport aux 3535 malades TBPR	28 290
Avances à justifier	26 964
<i>Sous total projet VIH TB NMF2</i>	<i>303 813</i>
Projet TB NMF1	
Organiser 12 Visites suivi des animateurs communautaires	1 264
Contribution aux fonctionnements	3 420
Assurer le paiement de Salaire du personnel	13 574
Autres coûts/Frais Bancaires	388

<i>Sous total projet VIH TB NMF2</i>	18 647
Total projets Fonds Mondial	322 460

3.3. EMPLOIS PROJET CCC- COMMODITY, CHAIN AND CARE

Ces dépenses se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Renforcer la capacité de 8 FOSA de référence et 16 FOSA de base pour intégrer la prise en charge médicale et psychosociale	30 983
Doter les 24 Maisons d'écoute/Espaces psychosociaux intégrées dans les 24 FOSA ciblées en équipements et matériels de services ainsi que des fournitures de bureau	60 000
Assurer les soins médicaux et psychosociaux intégrés à 2454 survivants de VSBG: Frais de suivi des cas dans les familles et la communauté	6 399
Assurer les soins médicaux et psychosociaux intégrés à 2454 survivants de VSBG : Paiement de la prime mensuelle de motivation à 48 agents psychosociaux et 4 psychologues cliniciens	62 400
Mettre en place et soutenir les comités locaux des vigilants pour lutter contre les VSBG au niveau communautaire	3 600
Mettre en place et soutenir les réseaux de garçons pour lutter contre les VSBG dans les deux provinces (RAJECOPOD Nord et Sud Kivu)	5 000
Intégrer des services adaptés aux jeunes dans les 8 HGR des 8 zones de santé cible du projet : transport et prime mensuels de 8 animateurs : APSME Nord et Sud-Kivu	7 680
Réinsertion socio-économique	50 000
Ressources humaines (Générique)	4 000
Appui au fonctionnement SR (Générique)	1 000
Total	231 062

Ce projet financé par le Royaume du Pays-Bas à travers UNFPA via la Caritas Congo, il consistait à mettre en œuvre les activités de résilience communautaire, l'offre de service de prise en charge aux survivants de Violences Sexuelle et Basées sur le Genre et le One Stop Center au Nord et Sud Kivu. Ce projet est mis en œuvre dans 12 structures sanitaires de 4 Zones de Santé de la province du Sud Kivu. Il s'agit des Zones de Santé de Lemera (Nyamutiri, HGR Lemera et CSR Luvungi), Kamituga (HGR Kamituga, Isopo et Kibe), Katana (Fomulac, Ishugi et Izimero) et Walungu (Ikoma, Mulamba et Luhala).

3.4. DEPENSES REALISEES SUR FONDS PROPRES APSME

Cette rubrique enregistre les dépenses réalisées par :

Désignation	31/12/2018
Projet d'appui à la scolarisation des élèves et étudiants	8 500
Rémunérations et autres charges du personnel	21 650
Autres	2 854
Total	33 004

- En 2018, 9 étudiants et 1 élèves ont bénéficié d'un kit de scolarité dont le montant revient à 8500 USD. Ce kit est constitué de frais de minerval, mémoire/défenses, syllabus et autres. Sur les 10 étudiants et élèves enregistrés, 3 ont achevé leurs études universitaires (communication, droit et épidémiologie) ;
- Les rémunérations et autres charges du personnel concerne le paiement de salaires des agents non pris en charge totalement ou partiellement par les bailleurs lors de la réalisation des différents projets, les soins médicaux ainsi que d'autres charges du personnel.

**Action pour la Promotion de la Santé de la Mère et de
l'Enfant (APSME)**

Rapport d'audit indépendant sur le rapport financier (en USD)

Exercice clos le 31 décembre 2018

Actions pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME-

OPINION

Nous avons effectué l'audit du rapport financier de l'ONG APSME comprenant le tableau des ressources et emplois pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, ainsi que les notes décrivant les principes comptables et présentant une analyse détaillée et explicative de principaux soldes.

A notre avis, le rapport financier ci-joint donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des ressources et des dépenses au 31 décembre 2018, ainsi que des opérations de l'ONG APSME pour l'exercice clos à cette date, conformément au principe de leur présentation décrit à la Note 2.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du projet conformément aux règles de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION D'APSME POUR LE RAPPORT FINANCIER

La direction de l'ONG APSME est responsable de la préparation du rapport financier, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation du rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport financier, c'est à la direction d'APSME qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'activités, sauf si la direction a l'intention de l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il lui incombe également la responsabilité de surveiller le processus d'informations financières.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR INDEPENDANT RELATIVES A L'AUDIT DU RAPPORT FINANCIER

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble ne comporte pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

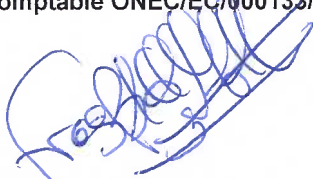
- nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non

dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu du rapport financier et apprécions si le rapport financier représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le secrétariat exécutif du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser ses activités.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Francis NKUMBA
Réviseur-Comptable IRC 051/2011
Expert-Comptable ONEC/EC/000133/16



Le 18 juin 2019

Francis NKUMBA
Réviseur - Comptable IRC
N° 051/2011

SOMMAIRE

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES	4
1. Informations Générales.	5
1.1. Cadre Juridique et Activités de l'entité	5
1.2. Organisation de APSME	5
3. Compléments d'Information sur les Etats Financiers	7
3.1. Les ressources	7
3.2. Emplois projets Fonds Mondial Tuberculose et VIH	7
3.3. Emplois projet CCC- Commodity, Chain and Care	8
3.4. Dépenses réalisées sur fonds propres APSME	9

Actions pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant- APSME

Exercice clos le 31 décembre 2018

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

(Exprimés en dollars américains - USD)

Ressources	NOTE	31/12/2018	31/12/2017
Financement Fonds Mondial via Caritas Congo Asbl		18 647	100 183
Financement Fonds Mondial via Cordaid		340 421	0
Financement propres APSME		33 234	36 892
Financement UNESCO			20 987
Financement UNFPA			38 378
Financement gouvernement hollandais-projet 3C		231 062	335 786
Financement UNFPA- projet CERF/réponse aux VBG			171 191
Financement UNFPA-projet CERF/assistance à Kananga			85 751
Financement UNFPA-projet Emergency Fonds Tanganyika			122 788
<i>Total des ressources</i>	3.1	623 364	911 956
Emplois			
Emplois projet Fonds Mondial Tuberculose et VIH	3.2	322 460	98 735
Emplois projet UNESCO			20 987
Emplois projet UNFPA			38 378
Emplois projet 3C	3.3	231 062	335 786
Emplois projet UNFPA CERF/ réponse aux VBG			171 191
Emplois projet UNFPA CERF/ assistance à Kananga			85 751
Emplois projet UNFPA Emergency Fonds Tanganyika			122 782
Dépenses réalisées sur fonds propres APSME	3.4	33 004	25 824
<i>Total des emplois</i>		586 526	899 435
SOLDE DE LA TRESORERIE		36 838	12 521

Les notes aux comptes de 1 à 3.4 font partie intégrante des états financiers.

1. INFORMATIONS GENERALES.

1.1. CADRE JURIDIQUE ET ACTIVITES DE L'ENTITE

Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME en sigle, est une Association Sans But Lucratif créée en date du 24 mars 2013 et notarié à l'Office Notarial de la ville de Kinshasa/Mont-Amba. APSME a pour objectif principal de promouvoir la santé de la mère et de l'enfant. Elle tire ses ressources grâce au financement de ses membres, ainsi qu'à travers la réalisation des divers projets de santé financés par des bailleurs nationaux et internationaux, principalement le Fonds Mondial, l'UNESCO, l'UNFPA, du gouvernement Hollandais et autre. Pour assurer sa gestion, l'Organisation dispose d'un siège situé à Kinshasa sur l'avenue Tumba n°2222 bis dans la commune de Lemba. Conformément aux articles 5, 7 et 8 de ses statuts, l'organisation exerce ses activités sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo, principalement à Kinshasa et prioritairement dans les régions à forte densité humaine où prévaut la précarité. Elle peut intervenir dans le monde entier dans le cadre d'un partenariat ou par voie de représentation. Elle est créée pour une durée indéterminée.

L'objectif général de l'organisation est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population en général, de la mère et de l'enfant en particulier. Les objectifs spécifiques de l'organisation sont les suivants :

- Initier les actions de mobilisation sociale à travers l'information et la sensibilisation, la lutte contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA, la promotion de l'utilisation des méthodes contraceptives et services sanitaires de la mère et de l'enfant ;
- Renforcer les capacités des prestataires et de la population pour une appropriation des actions de lutte contre les violences sexuelles, les IST et le VIH/SIDA, la promotion de de l'utilisation des méthodes contraceptives et services sanitaires de la mère et de l'enfant ;
- Coordonner les interventions suivant les normes établies et en synergie avec d'autres partenaires œuvrant dans les mêmes domaines.

Pour réaliser ses objectifs, APSME dispose des stratégies qui se déclinent comme suit :

- mise en place des initiatives favorisant l'amélioration de la santé ;
- créer un cadre de collaboration avec les partenaires ;
- assurer l'encadrement et la formation de diverses associations.

1.2. ORGANISATION DE APSME

Conformément à l'article son statut et règlement intérieur, APSME est composée de quatre organes :

1. l'Assemblée Générale;
2. le comité directeur ou la coordination ;
3. la commission des finances ;
4. la logistique.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'ONG Association pour la Promotion de la Santé de la Mère et de l'Enfant-APSME enregistre ses transactions suivant les règles de la comptabilité de trésorerie (cash basis). Elle tient sa comptabilité sur MS Excel. Les ressources de l'ONG sont constituées des financements reçus de ses partenaires. Les autres revenus de l'ONG APSME sont constitués des cotisations de ses membres. Elles sont enregistrées en comptabilité lors de leur transfert dans le compte bancaire. Les emplois liés à l'activité de l'ONG sont comptabilisés au moment du décaissement.

La gestion financière et comptable de l'ONG est assurée au quotidien par le Comptable sous la supervision du Coordonnateur de l'ONG APSME.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES ETATS FINANCIERS

3.1. LES RESSOURCES

Cette rubrique se présente comme suit :

Ressources	31/12/2018
Financement Fonds Mondial via Caritas Congo Asbl	18 647
Financement Fonds Mondial via Cordaid	340 421
Financement propres APSME	33 234
Financement gouvernement hollandais-projet 3C	231 062
Total des ressources	623 364

- Financement Fonds Mondiale via Caritas Congo : il s'agit du solde restant pour la réalisation des dépenses de clôture du projet Tuberculose dont APSME exécuté en qualité de Sous Réciendaire de Caritas Congo (Principal Réciendaire) ;
- Financement Fonds Mondiale via Cordaid : il s'agit des fonds reçus par APSME en sa qualité de Sous Réciendaire du Projet COD-C-CORDAID à travers l'appui du Fonds Mondial NMF2 pour la mise en œuvre les activités de lutte contre le VIH et la tuberculose dans 14 Zones de Santé (Kamina, Baka, Bukama, Malemba, Kinkonja, Kabongo, Kabondo Dianda, Songa, Kanyama, Kayamba, Mulongo, Mukanga, Kitenge, Lwamba). Cette subvention comporte les modules tels que la prévention, le traitement, la prise en charge, la tuberculose multi-résistante, la prévention de la transmission de la mère et de l'enfant, la gestion de la subvention, la gestion des approvisionnements et stock, le soutien et la coordination ;
- Financement gouvernement hollandais- projet 3C : il s'agit des fonds reçus pour la réalisation du projet Commodity, Chain and Care au Nord Kivu et Sud Kivu.
- Autofinancement APSME : il s'agit des ressources générées par APSME sur les projets créés par cette dernière. Ces ressources se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Projet "centre hospitalier"	4 882
Projet "centre informatique"	3 059
Projet transport "taxi"	17 218
Immobilier "centre d'accueil"	8 075
Total	33 234

3.2. EMPLOIS PROJETS FONDS MONDIAL TUBERCULOSE ET VIH

Cette rubrique enregistre les dépenses effectuées dans le cadre des projets financés par le Fonds Mondial par l'entremise de Caritas Congo ONG, Principal Récipiendaire du projet Tuberculose et Cordaid, Principal Récipiendaire du Projet Tuberculose-VIH. Les détails de ces dépenses pour l'exercice 2018 se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Projet VIH TB NMF2	
Assurer un soutien financier aux RECO et aux OAC pour l'accompagnement des malades à domicile (DOT communautaire TB, récupération de perdus de vue TB et VIH, rappel des examens de contrôle TB et VIH, transport des échantillons de contrôle collectés TB et VIH, soutien psychologique, etc.) et éducation sanitaire dans les CSDT.	9 600
Organiser 4 réunions de concertation provinciale trimestrielles par an entre la communauté, les DPS/CPLT et autres parties prenantes durant les 3 années au niveau provincial	215
Organiser le suivi hebdomadaire des malades TBMR irréguliers au traitement (16% des cas)	159
Coûts de transport mensuel des médicaments du niveau des 179 Zones de Santé (ZS) vers 1790.05 Structures de Santé (SS) NO MALARIA	32 160
Assurer les frais des visites à domicile pour la recherche des femmes enceintes, allaitantes positives et enfants exposés perdus de vue	1 440
Assurer les frais de déplacement à 10620 mères mentors pour l'accompagnement psychosocial, la rétention et l'adhérence des femmes enceintes et allaitantes VIH+ dans 3540 groupes de support dans les 3540 maternités	4 320
Assurer les frais de 35400 communications téléphoniques de 300 unités par mois pour le rappel des RDV des femmes enceintes et allaitantes séropositives ainsi pour leurs enfants	192
Renforcer/ appuyer l'implication des organisations à base communautaire pour la récupération des perdus de vue et l'intensification de l'accès à la mesure de la charge virale et l'EID par l'organisation des réunions des communautaires dans les FOSA et les visites de récupérations des perdus de vue et des rendez-vous manqués pour le prélèvement de la charge virale et l'EID	600
Organiser une fois par semestre les rencontres d'échange d'expérience des bonnes pratiques entre les OAC des PVV+ dans les 354 ZS	1 440
Ressources humaines du SR (Générique)	130 764
Appui au fonctionnement SR (Générique)	26 336
Assurer les missions de suivi SR	41 333
Renforcer le soutien nutritionnel et le transport aux 3535 malades TBPR	28 290
Avances à justifier	26 964
<i>Sous total projet VIH TB NMF2</i>	<i>303 813</i>
Projet TB NMF1	
Organiser 12 Visites suivi des animateurs communautaires	1 264
Contribution aux fonctionnements	3 420
Assurer le paiement de Salaire du personnel	13 574
Autres coûts/Frais Bancaires	388

<i>Sous total projet VIH TB NMF2</i>	18 647
Total projets Fonds Mondial	322 460

3.3. EMPLOIS PROJET CCC- COMMODITY, CHAIN AND CARE

Ces dépenses se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2018
Renforcer la capacité de 8 FOSA de référence et 16 FOSA de base pour intégrer la prise en charge médicale et psychosociale	30 983
Doter les 24 Maisons d'écoute/Espaces psychosociaux intégrées dans les 24 FOSA ciblées en équipements et matériels de services ainsi que des fournitures de bureau	60 000
Assurer les soins médicaux et psychosociaux intégrés à 2454 survivants de VSBG: Frais de suivi des cas dans les familles et la communauté	6 399
Assurer les soins médicaux et psychosociaux intégrés à 2454 survivants de VSBG : Paiement de la prime mensuelle de motivation à 48 agents psychosociaux et 4 psychologues cliniciens	62 400
Mettre en place et soutenir les comités locaux des vigilants pour lutter contre les VSBG au niveau communautaire	3 600
Mettre en place et soutenir les réseaux de garçons pour lutter contre les VSBG dans les deux provinces (RAJECOPOD Nord et Sud Kivu)	5 000
Intégrer des services adaptés aux jeunes dans les 8 HGR des 8 zones de santé cible du projet : transport et prime mensuels de 8 animateurs : APSME Nord et Sud-Kivu	7 680
Réinsertion socio-économique	50 000
Ressources humaines (Générique)	4 000
Appui au fonctionnement SR (Générique)	1 000
Total	231 062

Ce projet financé par le Royaume du Pays-Bas à travers UNFPA via la Caritas Congo, il consistait à mettre en œuvre les activités de résilience communautaire, l'offre de service de prise en charge aux survivants de Violences Sexuelle et Basées sur le Genre et le One Stop Center au Nord et Sud Kivu. Ce projet est mis en œuvre dans 12 structures sanitaires de 4 Zones de Santé de la province du Sud Kivu. Il s'agit des Zones de Santé de Lemera (Nyamatiri, HGR Lemera et CSR Luvungi), Kamituga (HGR Kamituga, Isopo et Kibe), Katana (Fomulac, Ishugi et Izimero) et Walungu (Ikoma, Mulamba et Luhala).

3.4. DEPENSES REALISEES SUR FONDS PROPRES APSME

Cette rubrique enregistre les dépenses réalisées par :

Désignation	31/12/2018
Projet d'appui à la scolarisation des élèves et étudiants	8 500
Rémunérations et autres charges du personnel	21 650
Autres	2 854
Total	33 004

- En 2018, 9 étudiants et 1 élèves ont bénéficié d'un kit de scolarité dont le montant revient à 8500 USD. Ce kit est constitué de frais de minerval, mémoire/défenses, syllabus et autres. Sur les 10 étudiants et élèves enregistrés, 3 ont achevé leurs études universitaires (communication, droit et épidémiologie) ;
- Les rémunérations et autres charges du personnel concerne le paiement de salaires des agents non pris en charge totalement ou partiellement par les bailleurs lors de la réalisation des différents projets, les soins médicaux ainsi que d'autres charges du personnel.